RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 0327729C-C0E8-4403-B55F-491B9611EE91

A.R. TOITURE
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : 86 chemin du Picardet
01400 L'ABERGEMENT-CLEMENCIAT
RCS BOURG-EN-BRESSE 981 985 310

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 23 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 juillet, à 17 heures,

Monsieur ROLLAND Alexis, Président et associé unique, propriétaire des mille (1.000) actions composant le capital de 1.000 euros de la société 'A.R. TOITURE' dont le siège social est à L'ABERGEMENT-CLEMENCIAT (01400) – 86 chemin de Picardet, a pris des décisions suivantes relatives :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président indiquant les motifs de la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

PREMIERE RÉSOLUTION

L'associé unique décide de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1er AOÛT et 31 JUILLET, et de réduire de 2 mois mois l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée d'environ 10 (dix) mois.

En conséquence, L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

"ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er Août et finit le 31 Juillet.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le ***30 Septembre 2024****. "*

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Monsieur Alexis ROLLAND,
Président et associé unique

